

# RESIDENCE L'AVENTURINE



Résidence en meublés de tourisme classés deux étoiles

SIRET 44442045900018

Jacques Mazon entrepreneur individuel

275, Chemin des Riayes 04800 GREOUX-LES-BAINS

Tel: 04.92.78.07.04 site web : [www.laventurine-residence.fr](http://www.laventurine-residence.fr)

[jacques.laventurine@gmail.com](mailto:jacques.laventurine@gmail.com)

## Résidence sans enfants ni adolescents

Gréoux, ce

Madame, Monsieur,

Nous vous remercions de l'intérêt que vous portez à notre résidence, et vous adressons, par la présente, documentation et tarifs pour l'année 2024.

Espérant vous compter bientôt parmi nos locataires, et dans l'attente de votre réponse, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, nos plus dévouées salutations.

Jacques Mazon.

NOUS POUVONS VOUS RECEVOIR AUX DATES SUIVANTES :

-  
-

**SITUATION** : à 950 mètres des thermes, 250 mètres du village.

**DESCRIPTIF** : DUPLEX 50 M<sup>2</sup> environ au premier et dernier étage avec CLIMATISATION.

Capacité d'accueil : 2 à 4 personnes maximum (aucun dépassement de capacité possible y compris pour les invités non locataires).

Exposition : est-ouest.

- grand séjour avec deux couchages d'une personne, loggia
- cuisine (plaques électriques, four micro-onde-grill, réfrigérateur congélateur, lave-vaisselle, hotte aspirante)
- salle de bains avec baignoire, lavabo.
- toilettes séparées de la salle de bains
- téléphone portable proposé.
- téléviseur couleur, écran plat, TNT satellite 200 chaînes.      **WIFI**

**Mezzanine** : fermée par cloison coulissante

- chambre avec grand lit en 140
- PARKING privé.
- GARAGES privés individuels.
- PISCINE (strictement réservée aux locataires de l'Aventurine et sous leur responsabilité). Ouverte de 8H30 à 19H30. Les consignes de sécurité et d'hygiène doivent être respectées par tous selon un règlement transmis à l'arrivée. Pour les amis, les invités et les membres de la famille non locataires : accès interdit (aucune dérogation). En cas de non respect, exclusion immédiate sans indemnités.
- Lave-linge et sèche-linge dans la résidence (collectifs).
- Jardin commun

DATE :

SIGNATURE :

## FICHE DE RESERVATION DUPLEX L' AVENTURINE 2024

à retourner accompagnée de votre acompte à conserver

NOM : ..... Prénom : .....

ADRESSE : .....

TEL portable et fixe .....

DATE ET HEURE D' ARRIVEE : de 16 à 18H..... DATE DE DEPART : .....10H maxi

Nombre de personnes : ..... Animal : OUI NON (rayer la mention inutile).

Réservation garage : OUI NON (rayer la mention inutile).

**1 TARIFS NUITEES 2024 (pour location minimum de 21nuitées)  cocher**

**2 TARIFS NUITEES 2024 (pour location une semaine minimum)  cocher**

PERIODES	1 ou 2 personnes adultes	3 personnes adultes	4 personnes adultes	garage privé
	EUROS	EUROS	EUROS	EUROS
<b>Pour les séjours ne durant qu'une semaine, un forfait ménage de 70 € sera facturé</b>				
1 MARS. NOVEMBRE	<b>46</b>	<b>56</b>	<b>66</b>	<b>6</b>
2 Tarif jour semaine	63	68	73	8
1 AVRIL	<b>47</b>	<b>57</b>	<b>68</b>	<b>6</b>
2 Tarif jour semaine	65	73	78	8
1 MAI. OCTOBRE	<b>59</b>	<b>69</b>	<b>79</b>	<b>6</b>
2 Tarif jour semaine	73	83	88	8
1 JUIN. SEPTEMBRE	<b>63</b>	<b>73</b>	<b>83</b>	<b>6</b>
2 Tarif jour semaine	75	88	98	8
1 JUILLET. AOUT	<b>83</b>	<b>93</b>	<b>112</b>	<b>6</b>
2 Tarif jour semaine	98	116	132	8

### Charges (électricité, chauffage, eau) comprises dans les tarifs

- Chien ou chat : **4 €** par jour (un animal par appartement, pas de promenade dans la résidence).
- Lave-linge et sèche-linge à votre disposition dans la résidence : **5 €** le lavage, **5 €** le séchage
- Parking privé sans supplément, un véhicule, au-delà **3 €** par véhicule/jour
- Linge non fourni, location possible : **55 €** le kit draps, **75 €** le kit linge (draps, linge)1 ou 2 personnes.
- Taxe de séjour en sus (fonction des tarifs municipaux)
- Les invités non locataires **3 € par personne**, par heure de présence maximum ½ journée de façon ponctuelle
- **Pour toute personne supplémentaire imprévue au contrat : 45 € par nuitée**
- Les réservations s'entendent de 16h le jour d'arrivée à 10 h maximum le matin du départ.
- le montant de l'acompte appartement est de : **450 €** Garage : **50 €**
- **le solde de la location est à régler et encaissé le jour d'arrivée, aucune dérogation.**
- les dégradations sont facturées ainsi que la casse du petit matériel.
- Suivant la législation, les barbecues ne sont pas autorisés dans la résidence.
- Ménage du départ : possibilité de le faire effectuer pour **65 €**
- **LES RESERVATIONS NE SONT ENREGISTREES DEFINITIVEMENT QU'APRES RECEPTION DE L'ACOMPTE ET DU CONTRAT COMPLETE ET SIGNE.**
- **LA PRESENTE RESERVATION TIENT LIEU DE CONTRAT. AUCUNE REMISE NE SERA CONSENTIE POUR ARRIVEE RETARDEE OU DEPART ANTICIPE, OU NOMBRE DE PERSONNES INFERIEUR**
- **ANNULATION PAR LE CLIENT :le solde du séjour est dû (souscription d'une assurance annulation impérative).**
- ATTESTATION EXTENTION ASSURANCE HABITATION NECESSAIRE A LA RESERVATION.
- **Accueil le jour d'arrivée entre 16H et 18H**

DATE :

SIGNATURE :